



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

Documents officiels

Distr. générale
19 janvier 2011
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 4^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 5 octobre 2010, à 15 heures

Présidente : M^{me} Ochir (Mongolie)

Sommaire

Débat général (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

10-56683X (F)



Merci de recycler 

La séance est ouverte à 15 h 15.

Débat général (suite)

1. **M. Ntwaagae** (Botswana) dit que le développement est la fibre socioéconomique et morale qui relie les nations en développement avec leurs partenaires plus riches. Le Botswana a bénéficié de l'aide au développement fournie par les États Membres et a fait de son mieux pour en tirer le meilleur parti.

2. Le Botswana a eu la confiance de la communauté internationale en raison de sa prudente gestion de ressources limitées et de sa pratique de politiques macroéconomiques dynamiques, de sa bonne gouvernance et de son respect de l'état de droit. Ainsi, le Botswana qui était autrefois l'un des pays les plus pauvres du monde, se classe maintenant parmi les pays à revenu intermédiaire. Il continue de se heurter à la difficulté d'augmenter sa croissance et de diversifier son économie essentiellement dépendante de l'exportation d'un seul produit de base, comme l'a révélé la récente crise économique mondiale.

3. Malgré ses efforts pour assurer une utilisation rationnelle des ressources disponibles, le Botswana n'a pas été épargné par les caprices de l'actuelle économie mondiale dont les effets peuvent être catastrophiques pour un petit État isolé qui subit les politiques hasardeuses de pays aux économies plus avancées. Par suite de ces politiques, les pays à revenu intermédiaire sont obligés de faire face à des coûts d'emprunt plus élevés pour stimuler leur économie.

4. Le Botswana fait appel aux institutions financières internationales pour accroître la participation de pays à revenu intermédiaire au processus de prises de décisions et de normalisation. Il faut pouvoir détecter facilement et à temps les vulnérabilités et les menaces externes au moyen de mécanismes fiables d'alerte rapide. Ces mécanismes devraient être plus systématiques dans le cas d'économies plus avancées et plus développées.

5. La seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique qui doit se tenir à Cancún en décembre 2010, fournit l'occasion de promouvoir les objectifs que l'on avait commencé à examiner lors de la précédente session à Copenhague. En outre, la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui se tiendra en octobre 2010 à Nagoya (Japon), fournit une

excellente occasion de traduire dans les faits les politiques et programmes de protection de la biodiversité.

6. Étant donné que pour assurer son développement et les moyens de subsistance de sa population le Botswana dépend de ses ressources biologiques, il a besoin d'une aide accrue dans des domaines tels que le transfert de technologie et le renforcement des capacités afin d'aider les communautés locales à faire face et à s'adapter au changement climatique, de nouvelles stratégies de conservation, et de protéger sa diversité biologique par une utilisation rationnelle.

7. La mise en œuvre a été privilégiée comme mot clef à de nombreux sommets, manifestations spéciales et conférences. La deuxième Commission devrait s'efforcer de jouer le rôle qui est le sien pour faire progresser les délibérations sur la question dont elle est saisie. Les résultats de la Commission devraient donc être évalués à l'aune de sa détermination de parvenir à une solution de compromis. Tout attermoiement dû à des désaccords sur le libellé est un délai inutile pour les nombreuses personnes que les membres de la Commission ont le privilège de représenter et auxquelles ils doivent rendre des comptes.

8. **M. Osman** (Soudan) fait observer qu'à cinq ans de la date butoir fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, nombre de ces objectifs sont encore loin d'être atteints en raison du financement insuffisant et de l'instabilité économique. La baisse de l'APD, les déloyales règles commerciales et l'endettement croissant des pays en développement menacent de creuser davantage encore l'écart entre les riches et les pauvres.

9. Partisan de la coopération Sud-Sud et de l'intégration économique régionale, le Soudan participe avec ses voisins à de nombreux projets conjoints. Les récents succès remportés tels que la signature de l'Accord de paix global, l'Accord de paix pour le Darfour et l'Accord de paix pour le Soudan oriental ainsi que la promulgation d'une constitution de transition ont apporté de meilleures chances de développement pour le Soudan. Toutefois, les sanctions unilatérales, l'amenuisement de l'aide et la lourde charge de la dette ont continué à faire obstacle au développement.

10. Finalement, le Soudan se classe parmi les pays les plus touchés par le changement climatique et il faut espérer que les mesures nationales d'adaptation aux

effets du changement climatique, présentées au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, seront dûment appuyées par les mécanismes de financement créés en vertu de cette même Convention.

11. **M. Benmehidi** (Algérie) souligne que la meilleure manière d'éviter des crises encore plus sévères réside dans une refonte de la gouvernance financière et économique mondiale. Les retombées de cette crise se font ressentir de manière particulière sur les pays les plus démunis, notamment en Afrique, où la croissance économique a chuté, les exportations ont baissé, les taux de chômage sont restés élevés et les flux d'investissements directs étrangers ont enregistré une baisse de 11 %.

12. La séance plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, consacrée aux objectifs du Millénaire pour le développement, tenue en septembre 2010 a clairement démontré que l'action tendant à assurer une croissance économique exigeait un nouveau partenariat mondial, dans lequel les réformes politiques et économiques entreprises par les pays en développement devraient être assorties d'une aide conséquente, fournie par les pays développés, qui sont appelés à mettre en place les dispositifs nécessaires.

13. L'engagement des pays développés pourrait se concrétiser par une série d'actions visant entre autres à : faciliter l'accès aux marchés des pays développés, notamment des produits agricoles; faire progresser la conclusion d'un moratoire relatif à la dette des pays en développement en difficulté, afin de compléter les initiatives multilatérales ou bilatérales prises jusqu'à présent pour annuler ou alléger le fardeau de la dette des pays les plus démunis; encourager, dans les pays industrialisés, une augmentation des flux d'investissement direct étrangers et d'APD vers les pays les plus pauvres.

14. Il est évident que le commerce ne peut à lui seul remédier à toutes les difficultés que connaissent les pays en développement mais il demeure un puissant outil de développement permettant d'augmenter la croissance économique et de réduire la pauvreté. Par conséquent, il est légitime de s'interroger sur le meilleur moyen d'intégrer davantage de pays dans le marché mondial et d'établir un système commercial international visant à accroître la transparence, la prévisibilité et la stabilité du commerce mondial, à commencer par une réforme de la gouvernance des

institutions de Bretton Woods, afin de les rendre plus efficaces, légitimes et représentatives. L'Assemblée générale demeure l'instance appropriée pour lancer une telle réforme.

15. Il est regrettable de constater que les engagements pris dans le cadre du consensus de Monterrey ne se soient pas concrétisés et que les pays en développement doivent encore faire face à d'énormes déficits de financement dus à une réduction sensible des flux de capitaux étrangers sous forme d'aide publique au développement (APD), d'investissements directs étrangers, de transferts financiers et de recettes d'exportation.

16. Par ailleurs, bien que les sources de financement novatrices offrent la possibilité de compléter les sources traditionnelles, il demeure évident que les pays développés ne devraient pas être déliés des engagements qu'ils ont pris en matière d'aide au développement. D'autre part, les avancées globales visant à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim n'ont pas été suffisantes pour faire baisser le nombre d'individus démunis qui dépasse le milliard. En effet, bien que la production alimentaire ait augmenté au cours des dernières années, les récentes flambées des prix et la crise économique ont contribué à l'accroissement du nombre de victimes de la faim et de l'insécurité alimentaire.

17. Les technologies de l'information et de la communication sont devenues un instrument indispensable de l'amélioration de la gouvernance politique, administrative et économique. Il est urgent par conséquent de s'attaquer aux principaux obstacles qui entravent l'accès des pays en développement aux nouvelles technologies, tels que l'insuffisance des ressources, des infrastructures et des investissements, les questions de propriété intellectuelle, de normalisation et de transfert de technologie.

18. La responsabilité des pays industrialisés dans les changements climatiques n'est plus à démontrer comparativement à celle des pays en développement, notamment ceux du continent africain qui, plus que d'autres régions, en subissent les effets négatifs. Il est nécessaire dans ce contexte de redoubler d'efforts afin que lors de la prochaine session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques un accord juridiquement contraignant et sans exclusive puisse être passé.

19. À cet égard, il est vital que ce type d'accord précise la nature du soutien multiforme à accorder aux pays en développement en termes de transfert de technologie et de flux financiers pour leur permettre de s'adapter aux effets du changement climatique. Cette démarche devrait permettre à la communauté internationale de réitérer sa volonté à s'attaquer aussi bien aux causes qu'aux conséquences du changement climatique, en particulier la désertification.

20. Par ailleurs, la tenue d'une manifestation de haut niveau sur la biodiversité, quelques semaines avant la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a fourni une occasion unique d'en appeler à la communauté internationale pour qu'elle se mobilise en faveur de la protection des ressources biologiques de notre planète. Il est impératif de renforcer le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la protection de la diversité biologique des pays en développement et dans la promotion d'une coopération mutuellement bénéfique.

21. En conclusion, l'intervenant réitère l'engagement de l'Algérie à prendre des dispositions concrètes pour parvenir à un développement durable tenant compte de la nécessité d'assurer un équilibre entre ses trois piliers interdépendants et complémentaires qui sont le développement économique, le progrès social et l'environnement dans le cadre des principes énoncés dans le Programme d'action 21 et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg en tenant compte des principes de Rio.

22. **M^{me} Aitimova** (Kazakhstan) dit que le monde se trouve au seuil d'une réalité plus juste et plus équitable en ce qui concerne la situation économique et le développement. Le moment est venu d'apporter des changements radicaux, d'adopter de nouvelles priorités et de considérer la dimension humaine de la croissance économique et du développement. L'Organisation des Nations Unies s'appuie sur les principes du développement social et économique durable, de la sécurité et des droits de l'homme, qui à leur tour reposent sur le respect de chaque pays et de chaque être humain.

23. Le monde sort lentement de l'une des pires crises financières et économiques de l'histoire. Il est essentiel de mettre au point un modèle de développement d'après la crise qui ne se limite pas à de simples replâtrages et aboutisse à une restructuration

qualitative de tout le système des relations économiques internationales.

24. Le Kazakhstan pense que les problèmes économiques mondiaux s'enracinent dans l'inefficacité du système monétaire, qui n'est contrôlé par personne, et qui n'est ni équitable ni démocratique. Le Président du Kazakhstan a proposé la mise en place d'une architecture financière totalement neuve assortie d'un mécanisme de réglementation global pour surveiller les marchés financiers. Le moment est venu d'étudier des idées novatrices pour restructurer le système financier mondial.

25. Il faudra intensifier et améliorer le processus de réforme des institutions de Bretton Woods afin de parfaire ses méthodes de travail et de le rendre plus responsable et équitable. On a besoin de réformes radicales et immédiates si l'on veut éviter de retomber dans le récent marasme économique.

26. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est un impératif moral et politique pour assurer un avenir meilleur à l'humanité toute entière. Afin d'atteindre ces objectifs les pays en développement doivent pouvoir bénéficier de l'économie mondiale au même titre que les pays développés.

27. Il est clair qu'il faut raffermir le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la finance internationale, et qu'une coordination internationale est nécessaire si l'on veut remettre l'économie mondiale sur une voie de croissance plus vigoureuse, durable et mieux équilibrée. Le Kazakhstan attache une importance particulière à la conclusion rapide du cycle de Doha sur les négociations commerciales multilatérales. Par ailleurs, des mesures doivent être prises pour combler le fossé technologique entre pays.

28. Depuis son indépendance en 1991, les progrès réalisés par le Kazakhstan dans les domaines de la réforme, du développement et de la modernisation ont prouvé que les objectifs du Millénaire pour le développement pouvaient être atteints. Son succès repose sur une ferme volonté politique, de claires directives de développement et une étroite coopération internationale. Au cours de la dernière décennie les personnes disposant d'un revenu inférieur au niveau de subsistance minimum ont été quatre fois moins nombreuses, et la faim a cessé d'être un chef de préoccupation majeur tandis que les dépenses pour

l'éducation et la santé ont régulièrement augmenté. L'objectif d'éducation primaire universelle a été atteint : près de 100 % de jeunes Kazakhs fréquentent l'école secondaire et le taux d'alphabétisation du pays atteint 99,6 %. Les indicateurs de santé se sont considérablement améliorés, l'espérance de vie s'est accrue et la mortalité maternelle a baissé de moitié. Une importance accrue a été accordée à la participation des femmes à la vie politique. Dans de nombreux domaines, le Kazakhstan s'est engagé lui-même à atteindre des objectifs de développement encore plus importants.

29. Le Kazakhstan a réussi à mettre sur pied une stratégie de développement durable qui sera pleinement en place d'ici à 2020. L'initiative « pont vert » du Président du Kazakhstan vise à établir un vaste programme de coopération entre l'Europe et l'Asie sur la protection des écosystèmes transfrontaliers et sur l'adaptation aux effets du changement climatique.

30. Bien que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement soit la responsabilité de chaque pays, il appartient à la communauté internationale d'appuyer les efforts nationaux. La réalisation de ces objectifs dans le monde demande un accroissement de l'APD en quantité et en qualité.

31. Le Kazakhstan est récemment devenu un État donateur qui a aidé plusieurs pays d'Asie centrale. Il a par exemple fourni près de 50 millions de dollars sous forme de dons à des professionnels afghans étudiant dans des écoles kazakhs. Le Kazakhstan a également l'intention de fournir un appui actif à l'ONU en faveur des pays sans littoral.

32. L'Organisation des Nations Unies est la seule instance où les pays du monde peuvent se réunir pour réinventer l'architecture financière mondiale. Cette tâche ne peut s'accomplir que par l'innovation, la sagesse, le courage et la compassion. L'élément humain de toutes les questions de financement et de développement ne doit pas être oublié.

33. **M. Benitez Versón** (Cuba) rappelle que les délibérations de la Commission ont lieu une fois encore dans un contexte de crises multiples demandant d'urgentes mesures de la part de la communauté internationale.

34. À cet égard, la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir à

Cancún en décembre 2010, doit parvenir à un accord sur les mesures qui s'imposent pour combattre les effets du changement climatique, notamment un engagement sans équivoque de la part des pays développés pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

35. Les États Membres, notamment dans le Sud, ont récemment exprimé l'inquiétude que leur causaient les effets dévastateurs de la crise financière et économique sur les efforts de développement. Ceux qui ont insisté pour peindre un tableau optimiste n'ont pas pu expliquer le creusement de l'écart entre le Nord et le Sud, ni pourquoi le nombre des personnes souffrant de la faim avait augmenté, passant à 1,02 milliard en 2009 ou pourquoi 100 000 personnes meurent chaque jour de la faim. Ils n'ont pas non plus réussi à expliquer pourquoi la crise allait causer annuellement de 200 à 400 000 décès supplémentaires d'enfants entre 2009 et 2015, ni pourquoi 1,1 milliard de personnes n'avaient pas accès à l'eau potable. La réponse se trouve dans l'actuel injuste et anti démocratique ordre international fondé sur d'aberrants modèles de consommation et de distribution. Sa transformation radicale est un impératif moral, et logique sur les plans politique, économique et social.

36. La délégation cubaine renouvelle son appel en faveur d'une évaluation de la teneur des délibérations, résolutions et décisions de la Commission, qui doit être claire, directe, sans concessions et constructive. Les formulations banales et souvent vides de sens auxquelles les textes de la Commission sont souvent sacrifiés sous le prétexte d'obtenir un consensus toujours plus insignifiant ne font pas avancer ses travaux pas plus qu'elles ne servent les intérêts légitimes des peuples représentés par les délégations.

37. L'intervenant note qu'il incombe aux pays en développement du Groupe des 77 et à la Chine de présenter à la Commission la plupart des projets de résolutions qui doivent faire l'objet de négociations. Ce notable effort doit être respecté et rencontrer la réciprocité des pays développés à la table de négociations. Ces derniers doivent s'engager à un dialogue ouvert, franc et emprunt de respect.

38. Depuis plus de 50 ans Cuba subit l'embargo économique, commercial et financier criminellement imposé par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Il n'empêche que Cuba a de nombreux succès à son actif en ce qui concerne son

développement économique et social ainsi qu'en témoigne son troisième rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

39. Enfin, l'intervenant souligne que Cuba est un loyal partisan de la nécessaire instauration d'un nouvel ordre économique fondé sur la justice, l'équité et la solidarité.

40. **M. Loayza Barea** (État plurinational de Bolivie) déclare qu'un dialogue continu est nécessaire pour assurer le financement effectif du développement, facteur essentiel de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les travaux du Groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale chargé du suivi des questions traitées dans les textes issus de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement sont d'une importance capitale pour aborder les graves problèmes économiques auxquels le monde se trouve confronté, en particulier les pays en développement. Une conclusion satisfaisante du cycle de négociations de Doha relancerait leur commerce extérieur et les rendrait plus intéressants pour les investisseurs étrangers. Se fondant sur les droits de l'homme, les politiques économiques devraient se concentrer sur les personnes et l'environnement et non sur les banques ou les entreprises. Il conviendrait de s'intéresser tout particulièrement aux pays sans littoral dont les difficultés sont aggravées par la crise.

41. La diversité biologique est en danger du fait que l'humanité consomme les ressources de la planète à un rythme plus rapide que celui de leur renouvellement. L'humanité devrait réapprendre à vivre en harmonie avec la nature. Les humains vivent sur une planète aux ressources limitées et le développement est soumis aux limites imposées par les capacités régénératrices de la nature. L'actuel modèle capitaliste de production et de consommation n'est pas viable et ne peut durer, il s'autodétruit. L'humanité doit chercher à satisfaire ses besoins essentiels en causant le moins possible de dommages à la planète. Le produit intérieur brut (PIB) indicateur exclusivement économique n'est plus un indice approprié car il ne rend pas compte de la viabilité. On doit recourir à d'autres indicateurs qui tiennent compte à la fois du développement et de l'harmonie avec la nature. La planète peut subsister sans les êtres humains mais ceux-ci ne peuvent vivre sans elle. La nature ne doit pas être traitée comme une matière première.

42. Tout plan visant à réparer les dommages causés à la biodiversité doit reconnaître l'autorité souveraine des États sur leurs ressources naturelles. Les Nations Unies doivent entériner les droits des peuples autochtones, notamment leur droit à la terre nourricière. Il faudrait établir une Cour internationale de justice pour le climat et l'environnement afin de punir les crimes commis contre la nature. On a besoin en outre d'un mécanisme pour garantir que les engagements pris en vertu d'accords internationaux concernant la biodiversité, la désertification et le changement climatique, soient tenus.

43. La crise alimentaire résulte de spéculations sur les cours des denrées alimentaires, des cultures énergétiques, du changement climatique et du remplacement de denrées alimentaires locales par des produits industrialisés et causant des dégâts à l'environnement. La sécurité alimentaire ne sera assurée que par la fourniture d'aliments sains et nutritifs, et la protection de cultures favorables au développement rural en harmonie avec la nature, comme le quinoa, que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture considère comme une culture d'avenir. Durant la présente session de la Commission, la Bolivie présentera un projet de résolution pour déclarer 2012 Année du quinoa.

44. **M. Al Nafisee** (Arabie Saoudite) déclare que la coopération internationale est nécessaire pour éviter que les récentes crises ne viennent inverser les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'Arabie saoudite a déjà dépassé nombre des cibles associées aux objectifs et contribue activement au développement ailleurs. Au cours des 30 dernières années l'Arabie Saoudite a fourni près de 100 milliards de dollars au titre de l'aide au développement à près de cent pays du monde entier. Son budget d'APD atteint plus du double du pourcentage de 0,7 % du revenu national brut (RNB). Elle a également été prompte à venir en aide dans les cas de catastrophes, comme le tremblement de terre d'Haïti et les inondations au Pakistan.

45. L'intervenant se déclare préoccupé par les politiques sélectives que certains pays industrialisés ont adoptées au sujet du changement climatique. La réponse au réchauffement planétaire n'est pas d'abandonner les combustibles fossiles mais de recourir plus systématiquement aux technologies propres. Par ailleurs, l'Arabie Saoudite investit dans les sources d'énergies renouvelables telles que

l'énergie solaire et l'énergie éolienne. L'Arabie saoudite est également signataire du Protocole de Kyoto et espère que la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, qui doit se tenir prochainement, jettera les bases d'un nouvel accord sur les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2012. Toutefois, les propositions avancées à ce propos par certains États sont incompatibles avec la Convention-cadre et le Plan d'action de Bali. Les réductions d'émissions de gaz à effet de serre devraient être volontairement consenties et financées par les États Parties inscrits à l'annexe II de la Convention. L'intervenant appelle les pays développés à annoncer les plafonds d'émissions séparément avant la conclusion de tout accord consécutif à celui de Kyoto.

46. **M. Jgenti** (Géorgie) dit que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement repose sur le principe de responsabilité au niveau local. Depuis 2003, la Géorgie a fait de considérables progrès dans la réduction de la pauvreté en veillant à assurer l'enseignement, l'emploi et le logement; en améliorant la santé maternelle et infantile, en combattant le VIH/Sida et en adoptant des pratiques de protection de l'environnement. Le Gouvernement géorgien s'est attaché au développement rapide de l'économie et à la création d'emplois en instaurant des conditions favorables à l'investissement pour attirer l'investissement direct étranger; il a réformé le système des retraites et élargi la couverture de la sécurité sociale pour les groupes vulnérables.

47. Il n'empêche que des efforts de réduction de la pauvreté doivent être faits. Élément clef de la vision économique du Gouvernement, le système d'éducation nationale doit être amélioré, notamment par un mécanisme d'autogestion de l'école. Une réorganisation générale du système de santé du pays est également en cours, et vise aussi à assurer la transparence dans le domaine de l'assurance santé et du marché pharmaceutique. De même, un programme général de prévention du VIH/Sida, comprenant des activités ciblées et de sensibilisation, est en cours d'exécution. La santé maternelle et infantile fait l'objet d'un soutien particulier avec une intense collaboration du secteur privé, bénéficiant de mesures de portée nationale. Ces progrès sont l'œuvre de femmes et d'hommes réformateurs. De ce fait, les femmes ont de nombreuses possibilités de participer activement à l'économie et à la vie politique.

48. Enfin, l'intervenant souligne qu'au cours des quatre dernières années, la Géorgie a pâti d'un embargo économique imposé par son voisin du Nord. Il touche essentiellement les importations de produits géorgiens, les transports et communications postales et la stricte réglementation de délivrance de visas appliquée aux citoyens géorgiens. La Géorgie a toutefois montré qu'elle était capable de réagir à ces sanctions unilatérales et elle a renoncé à riposter.

49. **M^{me} Morgan Sotomayor** (Mexique) rappelle que les objectifs du Millénaire pour le développement ne sont qu'un cadre préliminaire, un ensemble d'activités de base permettant aux populations se trouvant dans des situations de vulnérabilité d'améliorer leurs conditions de vie. La récente réunion plénière de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement a montré que les dirigeants politiques étaient déterminés à faire avancer le programme de développement. Le moment est venu de mettre en œuvre et de passer à l'étape suivante du programme convenu.

50. Pays d'accueil de la quatrième réunion du Forum mondial sur la migration et le développement, qui doit se tenir en novembre 2010, le Mexique insiste sur la nécessité d'adopter une approche multidimensionnelle vis-à-vis des difficultés que présente la migration internationale et d'établir à cet effet des partenariats capables de valoriser les liens existant entre migration et développement humain. Il est essentiel de faire valoir les droits de l'homme si l'on veut tirer pleinement parti du potentiel offert par la migration dans le domaine du développement.

51. L'actuelle session fournira l'occasion de mener à bien le premier cycle du processus de suivi renforcé sur le financement du développement. Du point de vue du Mexique, les délibérations de la Commission devraient s'inspirer des questions de fond soulevées lors du quatrième Dialogue de haut-niveau sur le financement du développement, de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, ainsi que sur les intéressants débats menés durant la session de fond du Conseil économique et social en juillet 2010. L'intervenante espère qu'il sera possible de s'entendre sur une résolution fondamentale qui renforce de manière générale le suivi du financement du développement.

52. Pays hôte de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, le Mexique n'épargne aucun effort pour que des résultats concrets soient obtenus à Cancún. La Conférence sera une occasion d'adopter un éventail large et équilibré de décisions car une seule mesure ou un accord unique ne suffiront pas pour traiter d'un phénomène aussi complexe. Les arrangements internationaux en la matière doivent suivre le rythme des progrès effectués dans le domaine des sciences et du développement économique et social et se fonder sur le principe de responsabilités communes mais différenciées. Sachant que la Convention-cadre est un forum de débats préliminaires, les discussions sur le changement climatique au sein de la Commission doivent aider à mobiliser la volonté politique nécessaire au succès de la Conférence des Parties.

53. Près de 10 ans après le Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg et près de 20 ans après le Sommet de la Terre à Rio, la session en cours fournit une occasion d'examiner les progrès réalisés dans l'application d'Action 21. Maintenant plus que jamais, la communauté internationale doit saisir l'occasion de revitaliser ses engagements envers le développement durable et les principes de Rio.

54. La Commission a également eu l'occasion de traduire dans ses travaux l'appel à l'action en vue de protéger la vie sur terre, ainsi que l'ont formulé les chefs d'État et de gouvernements lors de la récente manifestation de haut-niveau sur la biodiversité. Pour sa part, le Mexique a prié la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique d'adopter un ambitieux programme de travail stratégique lié à une effective mobilisation des ressources. Le Mexique demande également que soit mené à bonne fin le protocole tant attendu sur l'accès et le partage des avantages. Au niveau national, le Mexique a l'intention de faire de la conservation et de l'utilisation nationale de la biodiversité un aspect majeur du développement durable.

55. Comme la Commission a la responsabilité de définir la position de l'Organisation sur les questions inscrites à son ordre du jour, les méthodes de travail de la Commission doivent être dynamiques et efficaces. La Commission devrait éviter les débats redondants et travailler dans un esprit de coopération. Il serait en outre possible de prendre certaines décisions sous la

seule responsabilité du Président de la Commission, ce qui éviterait de longs débats.

56. **M. Bui The Giang** (Viet Nam) estime que le débat général bénéficie considérablement de la récente réunion plénière de haut-niveau consacrée aux objectifs du Millénaire pour le développement, qui a été une occasion de faire un bilan complet de la situation économique dans le monde, et notamment de signaler que le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté ou souffrant de la faim avait dépassé le milliard, et que la crise économique et financière avait annulé beaucoup des acquis du développement. C'est pourquoi des ressources suffisantes devraient être allouées aux programmes de développement. À cette fin, les pays développés devraient tenir les engagements qu'ils ont pris, à savoir d'accroître l'APD, de promouvoir le commerce, de rééchelonner la dette et de faciliter la participation des pays en développement dans l'architecture financière internationale. Par ailleurs, les pays en développement devraient renforcer leur contrôle, leurs capacités, et améliorer la gouvernance, l'efficacité et les résultats dans les opérations économiques et financières, ils devraient notamment veiller à utiliser judicieusement des ressources de plus en plus rares.

57. Certains cadres visant à instaurer sur le plan international une coopération et une collaboration fructueuses à des conditions libérales devraient être renforcés sur une base d'intérêt, de respect mutuels et de responsabilité. Les partenariats mondiaux de développement doivent appuyer les priorités nationales de développement et il conviendrait de reconnaître à juste titre le rôle que peuvent jouer les organisations régionales dans les questions socioéconomiques au niveau régional.

58. L'Organisation des Nations Unies devrait être le pivot des opérations inscrites à l'ordre du jour du développement et des mécanismes multilatéraux. Son rôle devrait être renforcé de manière à ce qu'elle puisse élaborer des solutions et des programmes de développement viables et obtenir les ressources nécessaires à leur mise en œuvre. L'Organisation devrait en outre jouer un rôle fondamental pour réformer la structure de la gouvernance mondiale.

59. Comme il attache une grande importance à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le Gouvernement vietnamien a adopté un large éventail de politiques économiques et de

mesures pour stimuler la croissance tout en mettant l'accent sur la sécurité sociale, l'équité et le développement durable. De ce fait il a été possible de maîtriser l'inflation, d'accroître les exportations et le rendement industriel. Plus de 300 000 emplois ont été créés et le nombre de visiteurs étrangers dans le pays a sensiblement augmenté.

60. Le Viet Nam est néanmoins encore aux prises avec de nombreuses difficultés, allant du renforcement de sa capacité de maintenir la croissance économique et le développement, d'améliorer l'efficacité de son économie et de réduire les carences de développement, à la création de conditions favorables au développement et à l'atténuation des effets du changement climatique tout en aménageant l'adaptation à ce phénomène. Dans son effort pour relever tous ces défis, le Viet Nam apprécie vivement la coopération et l'aide offertes par tous les membres de la communauté internationale.

61. **M^{me} Al-Hadid** (Jordanie) fait observer que les dynamiques gouvernant l'économie internationale sont en train de changer. La plupart des défis politiques ont pris une dimension de plus en plus universelle en raison des crises alimentaire, énergétique et financière ainsi que de l'impact du changement climatique. Comme aucune nation ne peut à elle seule s'attaquer efficacement à ces défis mondiaux on a besoin d'une plus ample coordination et du renforcement de la coopération internationale. Vu que les pays en développement luttent dans ce contexte pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, il est d'autant plus nécessaire que les partenaires internationaux de développement tiennent leurs promesses, en particulier celle de verser 0,7 % de leur PIB au titre de l'aide publique au développement (APD) d'ici à 2015.

62. Il est regrettable qu'aucun consensus n'ait encore été obtenu sur la progression persistante de la menace posée par le changement climatique. La Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique devrait être le principal instrument de négociation d'une réponse mondiale à ce défi. Il est donc essentiel de faire progresser davantage les négociations internationales dans la période nous séparant de la seizième Conférence des Parties à la Convention, qui doit se tenir en décembre 2010.

63. La protection du climat est étroitement liée à d'autres domaines de coopération au service du

développement, et l'accès aux énergies propres et renouvelables est essentiel au développement durable dans les domaines économique, social et en matière d'environnement, de même qu'à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Alors que nombre de pays s'efforçant de respecter la date butoir de 2015 se heurtent à des barrières et des obstacles, la communauté internationale doit prendre des engagements envers la réalisation des objectifs et l'amélioration du niveau de vie des peuples du monde.

64. **M. Bame** (Éthiopie) dit que les résultats obtenus jusqu'à présent à propos des objectifs du Millénaire pour le développement sont mitigés. Alors que les 10 dernières années ont montré que les objectifs pouvaient en fait être atteints, les progrès ont été inégaux et de nombreux pays ne pourront les réaliser sans efforts supplémentaires.

65. En Afrique subsaharienne et dans certaines parties de l'Asie la pauvreté et la faim demeurent encore désespérément élevées, et au rythme actuel de recul, l'objectif visant à réduire la mortalité maternelle d'ici à 2015 ne sera pas atteint. À leur quinzième Sommet tenu à Kampala en juillet 2010, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine se sont engagés à accélérer les efforts visant à améliorer la santé maternelle et infantile en Afrique, notamment afin d'atteindre les objectifs 4, 5 et 6 d'ici à 2015. Il est impératif que les partenaires de développement soutiennent les initiatives de ce continent.

66. Pour atteindre les objectifs du Millénaire il faudrait un surcroît d'efforts de la part des pays en développement et développés. L'objectif 8 qui se fonde sur les principes consacrés par le Consensus de Monterrey et réaffirme la Déclaration de Doha, est crucial en ce qui concerne le financement du développement dans les pays en développement. L'instauration d'un partenariat de développement au titre de l'objectif 8 est la clef du succès dans la réalisation des autres objectifs.

67. Néanmoins, les efforts déployés pour maintenir une croissance régulière risquent d'être anéantis par la dégradation de l'environnement. Pour de nombreux pays pauvres, les dégâts provoqués par le changement climatique sont déjà une réalité. Les pays les moins avancés paient chèrement la richesse et la prospérité créés dans les pays développés par un développement à fortes émissions de carbone. Vu la gravité du problème, les Premiers Ministres d'Éthiopie et de Norvège,

coprésidents du Groupe consultatif de haut niveau du Secrétaire général sur le financement de la lutte contre le changement climatique recherchent un moyen réaliste de mobiliser les ressources que les États Membres ont convenu d'engager lors de la réunion de Copenhague en 2009.

68. Pour l'Éthiopie, la décennie écoulée peut être considérée comme l'une des plus encourageante de l'histoire du pays au regard de ses résultats économiques et de son progrès social. Lorsque les objectifs du Millénaire ont été lancés, le plan quinquennal de l'époque avait utilisé leurs cibles et leurs indicateurs. Il en va de même avec le plan actuel. L'Éthiopie qui a connu une croissance de plus de 11 % pendant sept ans d'affilée, a fait de remarquables progrès dans la prestation de services sociaux et l'expansion de l'infrastructure. On a enregistré en conséquence des signes encourageants de recul de l'extrême pauvreté et de spectaculaires progrès dans l'éducation, la santé, la mise en valeur des ressources énergétiques et la construction de routes.

69. Ces activités s'accompagnent cependant de difficultés de répartition des revenus ainsi que d'une forte croissance démographique. Il reste encore d'énormes obstacles à surmonter, notamment l'impact de la situation économique mondiale et les effets du changement climatique. Le plan quinquennal de développement qui vient d'être lancé cherche à poursuivre la même forte croissance économique et le même progrès social tout en privilégiant la transformation structurelle afin de répondre aux défis que doit relever l'Éthiopie en matière de développement. Les cinq prochaines années seront cruciales. Le programme d'action adopté à l'issue de la séance plénière de haut niveau consacrée aux objectifs du Millénaire pour le développement doit être rapidement appliqué par des mesures concrètes afin qu'il soit prouvé que la communauté internationale a effectivement tenu les promesses énoncées dans les objectifs.

70. **M. Weisleder** (Costa Rica) déclare que la principale leçon tirée du sommet consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement est que tous les pays sont confrontés à de très sérieux défis et doivent activement s'employer à trouver d'ingénieuses solutions à ces problèmes. Alors que les pays développés se doivent de remplir leur obligation d'allouer 0,7 % de leur PIB à l'aide publique au développement (APD), les pays pauvres et à revenu

intermédiaire doivent améliorer leur gouvernance en adoptant des pratiques exemplaires adaptées à leur contexte national et en encourageant la transparence dans tout les processus administratifs. Il conviendra en outre de promouvoir la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire. Les Nations Unies devraient en outre encourager les échanges d'informations comme base de la coopération internationale, dans le cadre du Consensus de Monterrey et viser à un développement économique et social dynamique, équitable et durable.

71. En ce qui concerne le changement climatique, le moment est venu pour une action multilatérale guidée par le principe de responsabilité commune mais différenciée. Les pays pollueurs doivent accepter les transformations requises afin de conclure des accords viables lors des importantes réunions et conférences qui vont avoir lieu prochainement à Nagoya et Cancún.

72. **M. Gutiérrez** (Pérou) fait valoir que le sommet consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement a montré que malgré certains progrès réalisés, une plus forte détermination ainsi que des efforts accrus et une plus grande solidarité étaient nécessaires si l'on voulait que tous les peuples puissent profiter des résultats. Il faut donc améliorer la gouvernance mondiale et l'ONU doit jouer un rôle central en tant qu'instance capable de réunir un consensus général sur des questions qui ont fait l'objet d'accords, comme ceux qui ont été conclus par le Groupe des Huit (G-8) ou le Groupe des Vingt (G-20). L'évaluation de l'application a démontré que c'était le monde en développement qui détenait les ressources humaines et matérielles nécessaires au monde entier pour faire face aux actuels problèmes mondiaux. En fait, en adoptant des politiques saines et responsables, de nombreux pays en développement, y compris le Pérou, ont continué de croître malgré la crise en cours et de répondre aux besoins économiques et sociaux de leur population. Les pays à revenu intermédiaire comme le Pérou ont réellement contribué à surmonter la crise et leurs besoins devraient être satisfaits afin qu'ils puissent consolider les progrès réalisés.

73. Des pays dotés d'une exceptionnelle diversité naturelle, comme le Pérou, se caractérisent aussi par une richesse culturelle, élément clef du développement humain. Le sommet consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement a montré combien il importait de se concentrer davantage sur la coopération internationale en matière de culture alors que l'on tend à la réalisation des objectifs fixés par la communauté

internationale. La deuxième Commission devrait inclure dans ses présents travaux la relation entre culture et développement en même temps que la question d'une équitable redistribution des avantages de la croissance économique et des difficultés et avantages de la migration internationale. Il conviendrait à cet égard de reconnaître l'important atout que présentent les migrants pour le pays hôte.

74. **M. Iziraren** (Maroc) dit qu'alors que la communauté internationale a eu récemment l'occasion de réaffirmer son engagement envers les objectifs du Millénaire pour le développement, elle n'a pas abordé la question du financement du développement ni de la création d'un système commercial multilatéral au service du développement. La crise actuelle et l'impact du changement climatique vont probablement avoir des effets à long terme sur la croissance économique. Il incombe à l'Organisation des Nations Unies de rechercher des solutions à ces problèmes mondiaux de développement.

75. Le document final du sommet consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement (A/65/L.1) souligne qu'il importe que les pays en développement prennent en charge leurs stratégies de développement mais aussi que la participation de la communauté internationale est cruciale étant donné qu'un grand nombre de pays en développement ne sont pas près de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Il faut donc épauler les efforts internationaux en vue de la réalisation de l'objectif 8. Durant la période qui nous sépare de 2015, les engagements relatifs à l'APD, à l'allègement de la dette, à l'ouverture des marchés internationaux, aux transferts de technologies et au renforcement des capacités dans les pays en développement devraient être raffermis. De nouvelles formes de financement novatrices pourraient venir compléter les sources traditionnelles.

76. Le changement climatique impose de considérables contraintes aux pays en développement. La conférence qui doit se tenir à Cancún fin 2010 sera pour la communauté internationale une occasion de conclure un accord adéquat dans ce domaine sur la base du principe des responsabilités communes mais différenciées. Le nouvel accord devrait prévoir le transfert de technologies comme une priorité.

77. Les engagements que les partenaires de développement ont pris pour soutenir le développement

de l'Afrique n'ont pas été intégralement tenus. En particulier, la décision prise au Sommet du G-8 à Gleneagles de doubler l'aide à l'Afrique devrait être appliquée en tant qu'objectif à court terme, à savoir d'ici à 2015. Le Maroc a également proposé d'organiser, dans le cadre de l'Assemblée générale, une réunion de haut niveau sur l'investissement en Afrique.

78. Étant donné la multiplicité des crises actuelles, les pays les moins avancés ont besoin de l'APD, de l'investissement direct étranger et du transfert de technologies. Le Maroc attend donc avec intérêt la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui doit se tenir en Turquie en 2011. Les petits États insulaires méritent eux-aussi une forte mobilisation des ressources de la communauté internationale.

79. Il est regrettable de lire dans le rapport de 2010 du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement que « la perspective d'une conclusion, dans un avenir proche d'un cycle de Doha axé sur le développement semble encore hautement improbable ». Afin de faire du commerce mondial un réel moteur de la croissance il faut faciliter les exportations des pays en développement et renforcer leurs capacités de production. Les membres de l'OMC et notamment les partenaires de développement devraient par conséquent surmonter leurs divergences et faciliter l'intégration des pays en développement dans le système commercial international.

80. Pour terminer, l'intervenant souligne que la coopération Sud-Sud est un complément important de la coopération Nord-Sud. La coopération et l'intégration régionales sont devenues essentielles au raffermissement du développement économique dans diverses parties du monde.

81. **M^{me} Ogwu** (Nigéria) fait observer que l'actuelle crise financière et économique mondiale a aggravé les désastreux effets du changement climatique qui annule les modestes progrès économiques accomplis à ce jour par les pays en développement. Malgré la détermination manifestée par l'Organisation des Nations Unies et certains mécanismes multilatéraux tels que le G-8 et le G-20 dans la recherche de solutions viables, l'optimisme suscité par les premiers signes d'une reprise s'est effacé devant la crainte grandissante qu'ont fait naître les conséquences des difficultés économiques, en particulier celles qui se

manifestent dans les grandes capitales financières du monde. Le creusement des déficits et de la dette nationale des donateurs a menacé de décevoir les attentes concernant le versement de l'APD aux pays en développement, compromettant ainsi les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement concertés sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

82. L'accès au crédit reste restreint et l'investissement direct étranger n'a pas augmenté. Des régimes de changes prévisibles et des réserves adéquates sont nécessaires. L'infrastructure existante n'a pu soutenir la production et la distribution intérieures si bien que les dettes extérieures sont devenues insoutenables tandis que le manque de réglementation internationale appropriée en matière de commerce a entravé les efforts de développement. Il faut donc rechercher non seulement le redressement économique mais également des réformes systématiques et un nouvel ordre économique mondial fondé sur la justice, l'équité, la transparence et la responsabilisation, libre du protectionnisme, de l'arbitraire et de toute distorsion.

83. Résolu à sortir de la crise économique, le Nigéria tente de réformer des secteurs vitaux de son économie en vue de résister aux chocs et aux futurs défis. Outre qu'il appuie la Banque centrale du Nigéria et d'autres organismes de réglementation dans l'intérêt de la stabilité économique et du développement, le Gouvernement a entrepris des activités nationales novatrices et a cherché à renforcer la base de ressources internes par une interaction plus dynamique avec les pays voisins et une coopération plus étroite avec la communauté internationale. À l'ONU, la réponse des responsables devant les difficultés économiques a permis d'espérer une approche plus rationnelle, ouverte et durable. C'est pourquoi le Nigéria reste attaché à une mise en œuvre méthodique du document final de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement et, satisfait des travaux du Groupe de travail spécial de l'Assemblée générale à composition non limitée, est d'accord pour que se tiennent une conférence de suivi sur le même thème en 2012.

84. Le sommet consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement a clairement souligné qu'il était urgent d'agir pour redresser la situation actuelle. Les

objectifs ont été les premiers à pâtir de la crise, notamment dans les pays en développement. Région la plus touchée, l'Afrique subsaharienne est à la traîne en ce qui concerne presque tous les indicateurs, bien que l'Afrique demeure une terre prometteuse. Affermi par la déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique (A/63/L.1), le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a aidé à compléter les arrangements bilatéraux afin de déployer effectivement des ressources sur le continent. La coopération Sud-Sud est aussi un élément sûr de la coopération au service du développement. Par ailleurs, les possibilités offertes par la conférence des Nations Unies sur le développement durable qui doit se tenir en 2012, devraient être utilisées au maximum pour confirmer les engagements politiques, évaluer les progrès et affronter de nouveaux défis dans le domaine du développement durable.

85. Le Nigéria espère qu'un accord acceptable par tous sera conclu lors de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. L'égoïsme ne doit pas faire obstacle à l'engagement de la communauté internationale pour la justice, la sécurité et ses obligations envers les générations futures.

86. **M. Daka** (Zambie) précise que si les crises mondiales interdépendantes d'ordre économique, alimentaire, énergétique et climatique sont venues s'ajouter aux défis auxquels le monde est actuellement confronté, elles ont par ailleurs mis en relief la détermination de la communauté internationale d'aider les pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux, à atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Le document final adopté lors du récent sommet consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement n'a pas recueilli les ressources nouvelles et additionnelles nécessaires. La crise financière et économique mondiale a annulé de nombreux et importants acquis en matière de développement, surtout dans les pays en développement. En conséquence, on a besoin d'efforts concertés pour résoudre les problèmes économiques systémiques si l'on veut éviter que la crise ne se reproduise.

87. En Zambie, le ralentissement enregistré dans les secteurs économiques clefs tels que les mines, le tourisme, la construction, les transports et les communications a réduit les recettes de l'État et donc les dépenses, en particulier dans des secteurs sociaux tels que la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau et en électricité, et l'assainissement. Tous ces facteurs combinés au versement irrégulier de l'APD par les partenaires de développement ont entravé la réalisation des objectifs du Millénaire. La Zambie se félicite par conséquent de la proposition d'établir rapidement un mécanisme de suivi afin de contrôler tous les engagements ayant trait au développement de l'Afrique, comme prévu dans la Déclaration politique sur les besoins en développement de l'Afrique.

88. La Zambie fait à la fois partie des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral. Cette double vulnérabilité exige des mesures immédiates d'atténuation comme prévu par le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, et par le Programme d'action d'Almaty. La Zambie lance donc un appel à la communauté internationale pour qu'elle mette en œuvre ces programmes.

89. L'agriculture va rester encore longtemps le choix principal du pays pour la diversification de son économie. Alors que la production agricole est un facteur actif de la réduction réelle et sensible de la pauvreté, l'agriculture n'en demeure pas moins vulnérable au changement climatique et aux fluctuations du commerce international. La délégation zambienne suivra donc de très près les délibérations de la Commission sur le développement agricole et la sécurité alimentaire.

90. La Zambie se félicite du rôle de premier plan que joue l'Organisation des Nations Unies à propos du problème mondial que représente le changement climatique. La seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, qui doit se tenir prochainement, devrait marquer un tournant dans les efforts de la communauté internationale pour s'acquitter des promesses non encore tenues. En conséquence, le document final de la Conférence devrait prendre la forme d'un instrument contraignant, successeur du Protocole de Kyoto.

91. L'intervenant termine en disant que le thème de la soixante-cinquième session « Réaffirmer le rôle central

des Nations Unies dans la gouvernance mondiale » est bien choisi. Il faut renforcer le système de développement des Nations Unies afin qu'il soit plus efficace et réponde mieux aux besoins des pays en développement dans les efforts qu'ils déploient pour réaliser leurs objectifs de développement.

92. **M^{me} Blum** (Colombie) souligne que le sommet consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement a montré que les actuelles difficultés économiques mondiales demandaient des mesures de solidarité et d'inclusion et que tous les pays étaient désireux de prendre leur part de responsabilité. Une coopération accrue permettrait de tirer le meilleur parti du monde en développement, espace économique vital qui détient un potentiel humain et matériel en mesure de répondre aux besoins de l'humanité dans les prochaines décennies. Les efforts de redressement économique et de prospérité collective devraient s'appuyer sur la réalité d'une interdépendance planétaire.

93. Au sein de la Commission, la biodiversité, le changement climatique et la politique macroéconomique sont des questions qui présentent la triple obligation d'éviter les redondances, d'assurer la cohérence et de créer une valeur ajoutée dans le contexte des accords multilatéraux relatifs à l'environnement, des institutions de Bretton Woods et de l'OMC. L'application de la Convention sur la diversité biologique, le Protocole de Kyoto et la conclusion du cycle de négociations de Doha sont de lents processus. Cependant, les membres de la Commission peuvent contribuer à créer un climat international constructif en faveur du développement. À cet effet, ils devraient notamment : promouvoir un dialogue intergouvernemental officiel et une meilleure coordination aux niveaux politique et technique; conférer des mandats spécifiques à certains organismes du système des Nations Unies; accorder un rang de priorité plus élevé aux débats portant sur les activités opérationnelles de développement, notamment la coopération Sud-Sud et triangulaire; mettre l'accent sur les objectifs du Millénaire et l'élimination de la pauvreté en tant que questions intersectorielles dans le programme de travail de la Commission; lancer des initiatives et des partenariats de coopération, et épauler les efforts de coopération dans des cas urgents comme la reconstruction d'Haïti.

94. Les progrès accomplis récemment par la Colombie en matière de renforcement de la sécurité et

de la démocratie, d'accroissement de la prospérité et de viabilisation du développement durable ont suscité l'optimisme. Pays riche d'une très grande diversité, dotée d'immenses ressources forestières et hydrauliques, de ressources vivrières stables, de biocarburants et autres énergies renouvelables, la Colombie est en mesure de faire partager ses données d'expérience et de contribuer à résoudre les problèmes mondiaux. À cette fin il faut toutefois un climat international favorable au commerce, à l'investissement, à l'emploi, à la science, à la technologie et à l'innovation, et un climat propice à l'utilisation viable des richesses naturelles, notamment par l'adoption d'un protocole sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages, à la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

95. **M. Barry** (Sénégal) fait observer qu'à la lumière du sommet consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté internationale a une responsabilité sans précédent de renforcer et d'approfondir la coopération internationale en vue d'atteindre ces objectifs. Les efforts de développement et de lutte contre la pauvreté ne peuvent cependant porter leurs fruits si la communauté internationale ne prend pas les mesures courageuses qui s'imposent, notamment lors de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à Nagoya (Japon); de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique à Cancún (Mexique); la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés à Istanbul (Turquie), et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable à Rio (Brésil).

96. Les pays en développement ne pourront parvenir à progresser que si leurs partenaires respectent les engagements qu'ils ont pris, notamment en ce qui concerne l'allègement de la dette, le commerce international libre et équitable, l'accroissement de l'aide publique au développement (APD) et l'amélioration des mécanismes d'octroi de cette aide, l'accès des pauvres à des sources d'énergie durable, aux technologies modernes et à des financements innovants. La Commission se doit de jouer un rôle important dans ces domaines.

97. Dans ses efforts sur la voie du développement durable, le Sénégal s'est concentré sur l'investissement dans les ressources humaines et les grandes

infrastructures, dans le développement et la modernisation de l'agriculture, et dans le secteur social, en particulier l'éducation et la santé, qui participent également au développement des ressources humaines de qualité.

98. **M. Momen** (Bangladesh) indique que l'effondrement financier mondial, associé à l'insécurité alimentaire, à la pénurie de combustibles et au changement climatique, appelle à l'unité pour affronter ces défis. Les partenaires de développement devraient donc honorer leurs engagements dans les domaines de la dette extérieure, du financement de l'APD pour le développement, le commerce et le transfert de technologies. Des ressources additionnelles devraient être mobilisées pour que les pays en développement puissent surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans la réalisation des objectifs du Millénaire d'ici à 2015. Le sommet consacré aux objectifs du Millénaire demande une application immédiate et un suivi régulier. Il est indispensable en outre d'allouer 2 % du RNB au titre de d'APD pour les pays les moins avancés.

99. Le Bangladesh se félicite du rôle du Groupe de travail spécial de l'Assemblée générale, chargé du suivi des questions figurant dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement. La crise a montré que l'on avait besoin d'une nouvelle architecture financière et économique mondiale ainsi que d'un groupe investi d'un plus large mandat. Dans ce contexte de nouveaux mécanismes sont nécessaires pour gérer le commerce, l'argent et l'intermédiation financière; les institutions de Bretton Woods et l'OMC doivent être réexaminées et la classification des États en pays à revenu élevé, intermédiaire et faible et pays moins avancés devrait être revue afin de tenir compte des réalités actuelles.

100. Préalablement à la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, il importe de souligner que la communauté internationale, en particulier les pays développés, doivent relever le défi du changement climatique en se référant à la Convention-cadre et au Protocole de Kyoto. Il est urgent également de créer un fonds du changement climatique, comme convenu lors de la quinzième session des Parties en 2009. C'est le moins que l'on puisse espérer des principaux émetteurs de gaz à effet de serre qui sont responsables du changement

climatique. En outre les contributions à ce fonds devraient être séparées des engagements pris au titre de l'APD et il serait urgent d'adopter un accord contraignant sur la réduction des émissions.

101. Lors de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, l'accent devrait porter sur l'adoption du protocole sur l'accès et le partage des avantages, avec des dispositions appropriées sur les ressources financières et le transfert de technologies pour les pays en développement. S'agissant de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, le Bangladesh espère vivement l'adoption d'une loi contraignante sur le plan international concernant les émissions de carbone.

102. Enfin, le Bangladesh prie instamment les partenaires de développement de se montrer plus souples et de faire preuve de la volonté politique nécessaire en vue de conclure rapidement le Cycle de négociations de Doha, avec accès en franchise de droit et hors quota pour les produits de tous les pays en développement et la libre circulation de la main d'œuvre en vertu du mode 4 de l'Accord général sur le commerce des services.

103. **M. Valero Briceño** (République bolivarienne du Venezuela) déclare que l'actuelle crise mondiale du capitalisme engendre la pauvreté, la famine et les inégalités tout en occasionnant une destruction accrue des écosystèmes. Le processus d'accumulation de capitaux déclenché par l'hégémonie du capital financier n'a pas généré de biens et de services, ni créé d'emplois ou de revenus pour les populations et a mis un frein à l'économie réelle, perturbant la vie démocratique, les syndicats, les mouvements sociaux et populaires et les écosystèmes. Alors que le modèle capitaliste mis en place après la seconde guerre mondiale est détruit par la mondialisation néolibérale, le profit débridé conduit aux licenciements, au chômage et à une baisse des salaires et des avantages sociaux. Les excès de l'individualisme et le mépris du pauvre, de l'immigrant et des minorités remplacent la solidarité et la fraternité. Les tenants du totalitarisme du marché, en particulier Wall Street et les institutions de Bretton Woods ont promu des mesures annulant les avantages acquis dans le cadre de l'État-providence; imposé aux pays en développement des conditions allant à l'encontre des politiques sociales en vigueur, fondées sur la solidarité, et affaibli la coopération internationale.

104. Il est nécessaire de reconstruire les Nations Unies en tant qu'organe mondial dont la légitimité est avérée pour surveiller les spéculateurs financiers de la planète. Le Groupe de travail spécial à composition non limitée, de l'Assemblée générale, chargé de suivre les questions énoncées dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement doit poursuivre ses travaux et, à cet égard, une conférence internationale doit se tenir en 2012. Il faut par ailleurs une radicale transformation et démocratisation des institutions financières et monétaires internationales afin que les pays en développement soient mieux entendus et mieux représentés à tous les niveaux de l'administration et de la prise de décisions. L'Assemblée générale devrait établir un système de contrôle des institutions de Bretton-Woods, et un impôt sur les transactions devrait être institué pour financer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et aider les pays en développement à s'adapter aux effets du changement climatique. Des institutions financières régionales et sous régionales devraient être créées et habilitées à assurer un financement de solidarité pour le développement tandis que de nouvelles monnaies régionales et sous régionales devraient être créées pour assurer une indépendance vis-à-vis du dollar.

105. La sécheresse, la désertification, l'aridité et la perte de la biodiversité menacent la production agricole et accroissent la pauvreté et la faim. On doit apporter des solutions à ces problèmes dans le contexte juridique et conceptuel de la Convention-cadre sur le changement climatique et le Protocole de Kyoto. À la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui va bientôt se tenir à Cancún devrait être conclu un accord équitable et ambitieux reflétant les responsabilités sans précédent qui sont celles des pays développés, le principe de responsabilités communes mais différenciées et la nécessité de transférer des ressources financières, des technologies et des compétences provenant des pays développés pour aider les pays du Sud à s'adapter aux effets du changement climatique.

106. Enfin, l'intervenant souligne que la République bolivarienne du Venezuela est consciente de ses responsabilités aux termes de la Convention sur la diversité biologique; elle a été l'un des principaux acteurs de la coopération Sud-Sud, a promu le commerce équitable et les partenariats fondés sur la

solidarité avec l'Afrique et les pays arabes; appuyé l'intégration de l'Union des nations de l'Amérique du Sud et la création de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, et a contribué à la création d'un monde multipolaire fondé sur l'égalité d'États souverains.

La séance est levée à 18 h 10.